

# **ASSEMBLEE DE CORSE**

**2 EME SESSION ORDINAIRE DE 2021**

**REUNION DES 30 SEPTEMBRE ET 1ER OCTOBRE 2021**

**RAPPORT DE MONSIEUR  
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**URGANIZAZIONE DI A SETTIMANA "INGRANDÀ BÈ" DI  
NUVEMBRE 2021**

**ORGANISATION DE LA SEMAINE "INGRANDÀ BÈ" DE  
NOVEMBRE 2021**

**COMMISSION(S) COMPETENTE(S) :** Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale  
et de la Santé

Commission des Finances et de la Fiscalité

## **RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

La petite enfance est une période cruciale pour réduire les inégalités sociales de santé et soutenir des trajectoires plus favorables pour la santé de tous les enfants, à court, à moyen et à long terme.

La stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance co-portée par la Collectivité est mise en œuvre par la réalisation d'actions concrètes pour renforcer l'accès à la prévention en santé de tous les enfants.

L'accompagnement des 1 000 premiers jours de l'enfant est un axe fort qui se veut transversal et interdisciplinaire. La mise en place d'activités sportives, culturelles et artistiques à destination d'enfants accompagnés de leurs parents est une illustration de cet engagement.

Dans le cadre de cette politique, la Collectivité de Corse, les deux Caisses d'allocations familiales (CAF) et la Mutualité sociale agricole (MSA) ont instauré un nécessaire décloisonnement afin d'être au plus près de l'ensemble des familles.

La crise sanitaire, qui dure depuis mars 2020, a impliqué une baisse de fréquentation des différents lieux de consultation et d'activités des services de la protection maternelle et infantile, même si l'offre de services a été maintenue.

Il apparaît important, voire primordial, de renouer des liens avec les publics en mobilisant l'ensemble des équipes et des partenaires du territoire.

La direction de la promotion de la santé, grâce aux équipes de protection maternelle et infantile propose d'organiser une semaine complète d'évènements et d'activités, sur tout le territoire, autour des thématiques suivantes : grossesse, naissance, famille, les 1 000 premiers jours de l'enfant.

Les objectifs de cette semaine sont multiples :

- redonner une visibilité à la Pmi en faisant connaître ses lieux d'intervention et la diversité de ses actions,
- recréer du lien entre les publics, les partenaires et l'institution,
- aller vers les usagers des services : par une sensibilisation en direction des parents qui doit être pédagogique et non culpabilisante,
- fédérer et mobiliser les partenaires.

Cette semaine s'ouvrira lundi 15 novembre par l'organisation, dans le hall du Palais des congrès d'Aiacciu, de stands à thèmes tenus par les professionnels de la protection maternelle et infantile et par des associations, puis par la tenue d'un

colloque l'après-midi qui marquera le lancement du groupement des sage-femmes insulaires (MAi) avec comme intervenantes Fabienne Galley, sage-femme, et le docteur Catherine Salinier, pédiatre, reconnues pour leurs actions dans les 1 000 premiers jours.

Elle se poursuivra, sur chaque territoire, avec la tenue de diverses actions dans et hors les murs (un agenda sera proposé).

Enfin, cette semaine sera clôturée par l'intervention de Boris Cyrulnik, président de la commission sur les 1 000 premiers jours de l'enfant et neuropsychiatre, au théâtre municipal de Bastia le vendredi 19 novembre.

L'organisation de ces journées privilégiera la transversalité au sein de la collectivité avec les directions de la communication, des moyens généraux, de la jeunesse. Des partenariats humains et financiers sont engagés avec la municipalité de Bastia, d'autres municipalités volontaires, les deux Caisses d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et un grand nombre d'associations.

Les dépenses liées à ces événements se monteront au maximum à 30 000 € : location de salles, achat de matériels et d'objets de publicité, défraiements des intervenants. Elles seront imputées au programme 5213 - chapitre 934 - fonction 411 - compte 6185.

En conséquence, il vous est proposé :

- de donner votre accord pour l'organisation de l'ensemble des événements et activités,
- d'approuver les dépenses liées à l'organisation de cet événement,
- de m'autoriser à signer l'ensemble des actes à venir.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.